



BRÛLAGES PRINTANIERS – RESPONSABILISER LES CITOYENS

Chaque année au Québec, **les brûlages effectués par des résidents causent plusieurs incendies**. Ils surviennent en avril et en mai, alors que les conditions de sécheresse rendent la végétation et les forêts plus vulnérables. Ces incendies génèrent beaucoup de travail pour les pompiers municipaux et pour la SOPFEU.

Différences entre brûlage industriel et brûlage domestique

BRÛLAGE INDUSTRIEL

- Réalisé dans le cadre d'activités commerciales ou industrielles, en forêt ou à proximité.
- Inclut les brûlages à des fins sylvicoles ainsi que les brûlages dans les bleuetières.
- **Requiert un permis de la SOPFEU** qui peut en suspendre la délivrance et annuler ceux en cours.





BRÛLAGE DOMESTIQUE

- Réalisé sur un terrain résidentiel ou de villégiature.
- Vise à éliminer les résidus produits à la suite du nettoyage d'un terrain ou d'un défrichage non commercial.
- **Peut nécessiter un permis de la municipalité** pour être réalisé. La SOPFEU ne délivre pas de permis pour ce type de brûlage.

Étapes pour réaliser un brûlage de façon sécuritaire



Pour **éviter tout risque**, la SOPFEU recommande le **compostage**, la **cueillette de résidus verts** ou encore le dépôt des rebuts dans un **écocentre** de votre région. Si ces options ne sont pas disponibles, voici les étapes à suivre.

ÉTAPE 1: CONSULTER LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

- S'assurer d'être en conformité avec la réglementation et obtenir les permis requis.

ÉTAPE 2: VALIDER QUE LES CONDITIONS SONT PROPICES AU BRÛLAGE

- S'informer du danger d'incendie et des restrictions émises par la SOPFEU. Allumer lorsque le danger est bas ou modéré.
- S'assurer que les conditions climatiques sont propices au brûlage, soit une humidité élevée et des vents faibles. Favoriser la soirée puisque le risque de propagation est plus élevé entre 13 h et 18 h.

ÉTAPE 3: RÉALISER LE BRÛLAGE

- Choisir un endroit loin des bâtiments ou des zones boisées et le nettoyer en enlevant toute la matière végétale qui s'y trouve.
- Faire de petits amas (maximum 1 mètre par 1 mètre) et en allumer un seul à la fois.
- Rester sur les lieux et surveiller constamment le brûlage.
- **Éteindre complètement le feu avant de quitter l'endroit.**